

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 avril 2024

### **SÉMINAIRE AMÉNAGEURS ENVIRONNEMENT**

**2<sup>e</sup> édition du séminaire « Aménageurs Environnement » visant la sensibilisation et l'échange avec les élus et les porteurs de projet pour prendre en considération l'environnement le plus en amont possible.**

Dans la poursuite du premier séminaire « Aménageurs Environnement » organisé par la DDTM de la Loire-Atlantique en mars 2023, l'objectif de ce second séminaire, programmé le 16 avril 2024, était de sensibiliser les élus, en plus des aménageurs et des porteurs de projet, sur l'intérêt de prendre en compte les enjeux environnementaux le plus en amont possible des projets pour faciliter leur mise en œuvre opérationnelle et préserver les atouts environnementaux des territoires.

La planification des projets d'aménagement implique la conjonction d'enjeux environnementaux, sociaux, économiques. Ce temps d'information et d'échanges avait vocation à outiller et faciliter l'accompagnement des collectivités dans leurs projets et leur démarche de planification.

La matinée en plénière s'est découpée en trois séquences :

- une première séquence de sensibilisation aux enjeux des zones humides, de la biodiversité et particulièrement des haies ;
- une seconde séquence sur les outils de connaissance (atlas de la biodiversité) et les outils de planification pour préserver les enjeux environnementaux sur un territoire ;
- une dernière séquence en format table ronde a permis d'écouter le témoignage des maires, des communes de Plessé, Machecoul-Saint-Même, Saint-Malo-de-Guersac et Pontchâteau sur leurs expériences en matière de conciliation des enjeux de développement et de préservation de l'environnement, le requestionnement au stade opérationnel de certaines opérations d'aménagement pensées il y a parfois longtemps, la prise en compte des enjeux environnementaux dans les PLUi, et aussi sur les méthodes innovantes pour acculturer et associer les citoyens à la prise de décision sur ces sujets complexes.

Quatre ateliers pratiques étaient proposés l'après-midi : comment faire un pré diagnostic au stade de la planification ? Comment faire un bon dossier au titre de la loi sur l'eau ? Jeu de plateau autour de la séquence « éviter, réduire, compenser », et une sortie terrain pour identifier des zones humides.

Plus de 120 personnes étaient présentes à la Maison du Lac de Grandlieu (salle plénière comble). Ce séminaire a permis d'échanger entre élus, aménageurs, services techniques des collectivités et de l'état sur la nécessité de penser autrement les projets, pour prendre véritablement l'environnement comme une donnée d'entrée du développement des territoires.

Loire Atlantique Développement, l'Office Français pour la Biodiversité, le syndicat Chère Don Isaac et la Maison du Lac ont contribué auprès de la DDTM à la bonne organisation de ce séminaire.